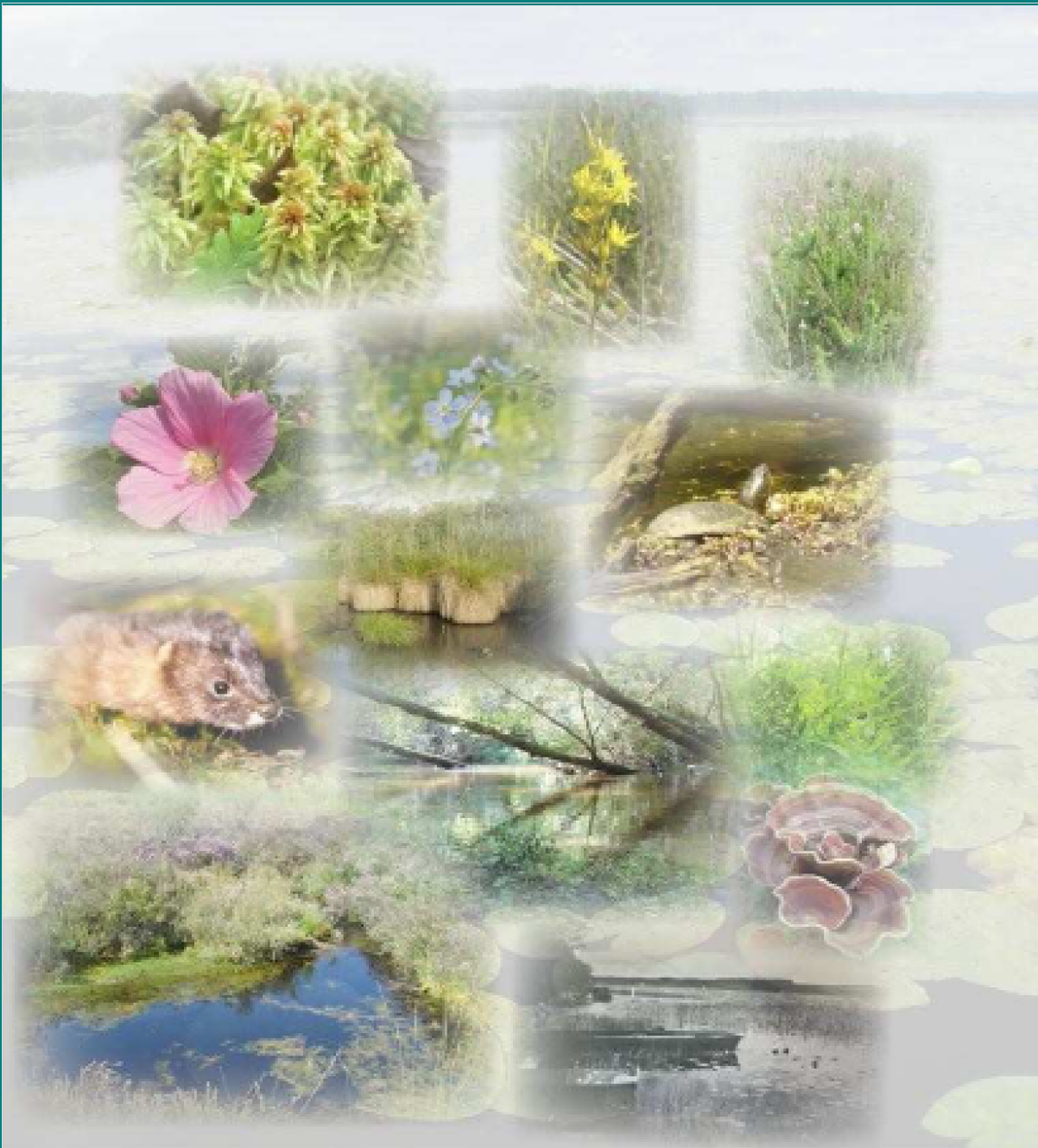




Documents d'objectifs

Natura 2000

**des zones humides
du Marensin**

**TOME 2
Analyse écologique**

Association Marensin Nature



De l'analyse écologique à la hiérarchisation des objectifs...

1.

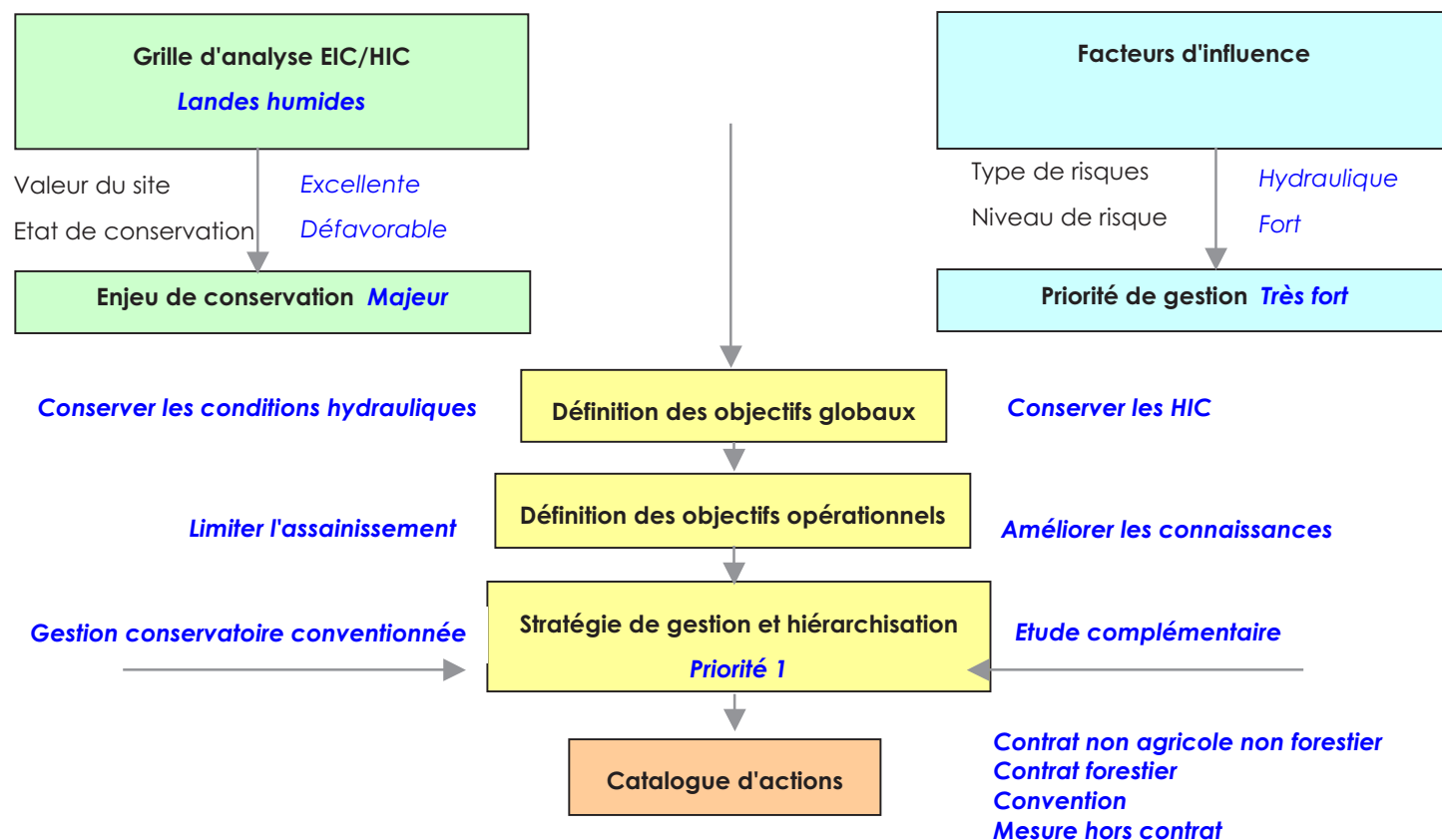
Définition des enjeux de conservation

Pour chacun des habitats et chacune des espèces d'intérêt communautaire, un tableau synthétique reprend les différents critères d'analyse écologique, attendus de façon obligatoire pour la mise à jour des Formulaires Standards de Données (FSD). Les critères débouchent sur une cotation telle que proposée par la Commission Européenne dans les notes explicatives des FSD (cf. circulaires ministérielles).

Les cotations s'effectuent à jugement d'experts à ce stade de la démarche. Elles contiennent donc une part certaine de subjectivité. Elles permettent toutefois une avancée pragmatique et méthodique dans la définition des enjeux des sites Natura 2000.

Sur ces bases, deux grilles d'analyse ont été reprises : une pour les habitats d'intérêt communautaire, une autre pour les espèces d'intérêt communautaire. Pour chacun des sites Natura 2000, habitats et espèces se voient attribuer une classe globale d'état de conservation sur le site et de valeur du site pour la conservation.

La définition des enjeux de conservation se fait exclusivement sur une entrée naturaliste.





Du fait de la surface concernée par l'habitat «Lacs naturels eutrophes» et du coût que représenterait un désenvasement, la possibilité de restauration est notée III (difficile à impossible).

Grille d'analyse FICHE HABITAT NATURA 2000

Distribution effective et couvert relatif	Localisation indicative sur les zones d'étude des sites. La superficie relative est ici entendue comme le pourcentage couvert par chacun des habitats sur chacun des sites. Cotation : A: $100\% > p > 15\%$; B: $15\% > p > 2\%$; C: $2\% > p > 0$
Représentativité	Caractère plus ou moins prépondérant de l'habitat sur le site à la fois sur le plan de la qualité et de la quantité (surface couverte). On commente ici l'importance de l'habitat dans l'argumentation Natura 2000 du site. Cotation : A: <i>représentativité excellente</i> ; B: <i>représentativité bonne</i> ; C: <i>représentativité significative</i> ; D : <i>représentativité non significative</i>
Typicité	Critère s'évaluant par comparaison de la composition de l'habitat sur le site avec la définition dite optimale sur les plans floristique et écologique. Repose en théorie sur des relevés phytosociologiques or la comparaison ne peut être faite par absence de relevés reconnus comme « types ». Les données des réserves naturelles sont prises en compte lorsqu'elles sont disponibles. Ici sont prises en compte le listing des espèces indicatrices, leur représentativité dans l'habitat et les conditions stationnelles observées. Les espèces exogènes peuvent intervenir sur ce critère. Cotation : <i>Bonne – mal connue – inadéquate – mauvaise</i>
Dynamique d'évolution	Evolution régressive ou progressive, lente ou rapide. Dynamique spontanée ou liée à la gestion. Les mosaïques de milieux, les usages et les ressources locales sont des critères utiles au jugement lorsqu'il n'y a pas d'inventaire antérieur disponible à l'échelle des sites. Cotation : <i>Progression rapide - Progression lente - Stable - Régression lente - Régression rapide - Inconnue</i>
Facteurs majeurs d'évolution	Liste indicative permettant de passer en revue les facteurs naturels ou humains agissant sur l'état de conservation de l'habitat. Les facteurs sont positifs ou négatifs et doivent autant que possible faire référence à des facteurs avérés sur site. Cotation : <i>intitulés et référencement par code selon l'annexe III "Facteurs d'influence".</i>
Degré de conservation de la structure (S)	A partir de la typicité, de la dynamique d'évolution et d'autres indicateurs pertinents, il s'agit d'invoquer le meilleur jugement d'expert pour qualifier le degré de conservation de la structure. En zones humides, l'intégrité du milieu peut être jugée d'un point de vue hydrologique. Exemples : qualité de l'eau, taux de régénération, espèces bio-indicatrices, naturalité, etc. Cotation : <i>I : structure excellente ; II : structure bien conservée ; III : structure moyenne ou partiellement dégradée ; inconnu</i>
Perspectives d'évolution (P)	Les perspectives s'expriment sur jugement d'expert par la capacité et la probabilité du type d'habitat concerné de maintenir sa structure et ses fonctions à l'avenir, au vu des facteurs d'influence d'une part, et de tout effort de conservation raisonnable qui soit possible, d'autre part. Cotation : <i>I: perspectives excellentes II: perspectives bonnes III: perspectives moyennes ou défavorables</i>
Possibilités de restauration (R)	Il s'agit d'évaluer dans quelle perspective la restauration du type d'habitat concerné sur le site en question est ou serait possible. Interviennent : la faisabilité scientifique (sait-on quoi faire ?), la faisabilité technique (sait-on comment faire ?), le coût requis acceptable et les motivations des acteurs concernés. Cotation : <i>I: restauration facile II: restauration possible avec un effort moyen III: restauration difficile ou impossible inconnu</i>
Etat de conservation sur le site	Reprend les trois critères précédents. A : Conservation excellente SI SII + PI B : Conservation bonne SII+PII

	SII+PIII+RI SII+PIII+RII SIII+PI+RI SIII+PI+RII SIII+PII+RI C : Conservation défavorable inadéquate Toutes les autres combinaisons indiquant une conservation moyenne ou réduite ou Etat de conservation inconnu
Valeur du site pour la conservation de l'habitat	Valeur globale sur la base du jugement d'expert. Reprend le critère de représentativité, auquel sont confrontés l'état de conservation de l'habitat et les perspectives d'évolution. Cotation : A: valeur excellente B: valeur bonne C: valeur significative

Grille d'analyse FICHE ESPECE NATURA 2000

Distribution sur le site + Effectifs = Statut	Localisation indicative sur les zones d'étude des sites et estimation des effectifs s'ils sont connus. Les deux critères permettent de renseigner le statut de chaque espèce sur les sites du Marensin. Cotation : Commune - Rare - Très rare – Inconnu (=Présente)
Population	Il s'agit d'évaluer la taille et/ou la densité de la population par rapport aux populations présentes sur le territoire national. Une estimation de ce pourcentage en classes d'intervalles devrait être utilisée selon le modèle progressif qui suit. Cotation : A: 100% > p > 15% B: 15% > p > 2% C: 2% > p > 0 D : non-significatif
Intérêt et originalité	Complète l'argumentation Natura 2000 du site vis à vis d'un intérêt particulier de cette espèce.
Dynamique d'évolution	Evolution régressive ou progressive, lente ou rapide. Cotation : Progression rapide - Progression lente - Stable - Régression lente - Régression rapide - Inconnue



Une étude est en cours pour caractériser la distribution du Fadet des laïches aujourd'hui inconnue.

**Documents d'Objectifs
Natura 2000
des zones humides du Marensin
tome 2**
Rapport de présentation
Analyse et
définition des objectifs



Le bon état de conservation des habitats favorables à la Cistude d'Europe entraîne une valeur du site B (bonne).

Isolement	Evoque la fragilité de cette population spécifique. Plus une population est isolée, plus elle risque d'être fragile ; plus elle se trouve en marge de son aire de répartition naturelle, plus elle contribue à la biodiversité de la région. Le terme "isolement" devrait être entendu dans un sens large, à savoir s'appliquer également aux endémismes strictes, aux sous-espèces/varieties/races ainsi qu'aux sous-populations d'une métapopulation. Cotation : A: population (presque) isolée B: population non-isolée, en marge de son aire de répartition C: population non-isolée dans sa pleine aire de répartition
Facteurs majeurs d'évolution	Liste indicative permettant de passer en revue les facteurs naturels ou humains agissant sur l'état de conservation de l'espèce et/ou de son habitat. Les facteurs sont positifs ou négatifs et doivent autant que possible faire référence à des facteurs avérés sur site. Cotation : intitulés et référencement par code selon l'annexe III " Facteurs d'influence".
Degré de conservation des caractéristiques des habitats d'espèce (E)	Critère permettant l'évaluation globale des caractéristiques de l'habitat concernant les besoins d'une espèce donnée : les milieux propices à l'espèce sont-ils bien représentés et en bon état de conservation ? Permet d'estimer la capacité d'accueil théorique de l'espèce selon les critères de surface, de structure et de fonctionnalité des milieux favorables. Permet aussi de mettre en relief les facteurs non naturels de déclin de population lorsque les habitats demeurent en bon état. Cotation : I: éléments en état excellent II: éléments bien conservés III: éléments en état moyen ou partiellement dégradés
Possibilités de restauration (R)	Il s'agit d'évaluer dans quelle perspective la restauration de l'habitat d'espèce concernée est ou serait possible. Interviennent : la faisabilité scientifique (sait-on quoi faire ?), la faisabilité technique (sait-on comment faire ?), le coût requis acceptable et les motivations des acteurs concernés. Cotation : I: restauration facile II: restauration possible avec un effort moyen III: restauration difficile ou impossible Inconnu
Etat de conservation sur le site	Reprend les trois critères précédents. A : Conservation excellente EI B : Conservation bonne EII EIII+RI C : Conservation défavorable inadéquate Toutes les autres combinaisons indiquant une conservation moyenne ou réduite Etat de conservation inconnu
Valeur du site pour la conservation de l'habitat	Valeur globale sur la base du jugement d'expert. Reprend le critère de représentativité, auquel sont confrontés l'état de conservation de l'habitat et les perspectives d'évolution. Cotation : A: valeur excellente B: valeur bonne C: valeur significative

Tous les critères et les cotations sont accessibles en annexe I à partir de fichiers tableur :

- 1 fichier Espèces et 3 feuilles pour 3 SIC
- 1 fichier Habitats et 3 feuilles pour 3 SIC.

Ces critères ont été débattus en groupe technique, groupe ouvert à inscription à compter du Comité de pilotage du 3 février 2010. Deux réunions de travail ont permis de valider la méthode et les résultats proposés : le 23 février 2010 à Soustons et le 8 mars 2010 à Tartas (comptes-rendus en annexe I).

L'état de conservation et la valeur du site étant définis à dire d'experts selon la méthodologie FSD, un tableau croisé est proposé pour obtenir de façon lisible le niveau d'**enjeu de conservation** en l'état des connaissances :

Etat de conservation \ Valeur du site	Excellente	Bonne	Significative	Non-significative	Inconnu
	Excellente	Bonne	Significative	Non-significative	Inconnu
Excellent ou favorable	Enjeu Fort	Enjeu Modéré	Enjeu Secondaire	Enjeu Mineur	-
Inadéquat ou mauvais ou inconnue	Enjeu Majeur	Enjeu Fort	Enjeu Modéré	Enjeu Secondaire	Enjeu de connaissance

Exemple pour le site des zones humides de l'étang de Léon pour les dunes boisées 2180 :

Habitats d'intérêt communautaire			Etat général de l'habitat sur le site			
	Périmètre d'étude	Ratio de la superficie dans le périmètre d'étude	Représentativité sur le site	Typicité	Dynamique	Facteurs d'évolution sur site
2180 Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	260-320 ha	17%	excellente	inadéquate	stable	853 gestion des niveaux d'eau 850 modification du fonctionnement hydrographique 810 drainage 600 équipements sportifs et de loisirs 920 assèchement naturel 950 évolution biocénotique 160 gestion forestière



L'état de conservation de l'habitat « dunes boisées » est inadéquat sur le domaine atlantique ce qui participe à son classement en enjeu de conservation FORT.

**Documents d'Objectifs
Natura 2000
des zones humides du Marenin
tome 2**
Rapport de présentation
Analyse et
définition des objectifs



La représentativité des « Landes atlantiques » sur le site de l'étang de Léon confère à celui-ci une responsabilité particulière pour la préservation de cet habitat.

Statut de conservation à l'échelle du site			Evaluation globale		Etat de conservation sur le domaine atlantique français	Enjeu de conservation
Degré de conservation de la structure	Perspectives	Possibilités de restauration	Etat de conservation sur le site	valeur du site		
bien conservée	bonne	possible	bon	Excellente	inadéquat	Fort

2.

Définition des priorités de gestion

D'autres critères sont ici pris en compte, sur la base des éléments évoqués dans les diagnostics écologiques et socio-économiques du Tome 1. Il s'agit de préciser d'une part les facteurs d'évolution expliquant l'état de conservation actuel et les perspectives d'évolution, et d'autre part la sensibilité aux perturbations et le degré de risque pesant sur les habitats et les espèces. D'autres éléments de réflexion sont pris en compte : l'intérêt écologique global de l'habitat, les acteurs concernés et les principales influences qu'ils ont sur l'entité considérée, mais aussi les priorités de gestion définies par le Ministère pour le domaine atlantique.

La prise en compte de ces critères et l'enjeu de conservation, défini précédemment, permettent de définir une **priorité de gestion** graduée de *secondaire* à *très forte*. En fonction des cotations utilisées pour définir l'état de conservation, la gestion est attachée d'un enjeu de *préservation* ou de *restauration*.

A partir de ces résultats, une **classification indicative** des habitats et des espèces est proposée selon les degrés de priorités de gestion définis précédemment :

Enjeu de préservation/restauration TRES FORT = Priorité 1

Enjeu de préservation/restauration FORT = Priorité 2

etc...

Cette classification aide à identifier l'urgence des mesures à prendre. A partir de cette hiérarchisation, on peut par exemple inciter à concentrer l'effort sur un habitat particulièrement bien représenté sur le site et pour lequel le site a une responsabilité particulière ou concentrer l'effort par exemple sur une espèce rare et menacée, prioritaire en France ou en Europe.

Une restitution simplifiée est proposée en annexe II.

L'ensemble des critères ayant conduit à ces résultats sont mis sous forme de tableurs :

- 1 fichier Espèces, 4 feuilles pour 3 SIC et 1 ZPS, 4 feuilles pour les priorités classées
- 1 fichier Habitats, 3 feuilles pour 3 SIC, 3 feuilles pour les priorités classées



La rareté de la Cordulie à corps fin et son lien, même modéré, avec la gestion des niveaux d'eau lui confère un enjeu de préservation FORT.

Ces critères ont été envoyés aux groupes de travail thématiques et soumis à validation de ceux-ci. Ils ont été validés en même temps que les objectifs et leur hiérarchisation en introduction de la deuxième session des groupes de travail (comptes-rendus en annexe 2). confère

Exemple pour le site des zones humides de l'arrière dune du Marensin pour la Cordulie :

Espèces d'intérêt communautaire	SENSIBILITE		VALENCE ECOLOGIQUE	RISQUES		Lien de l'habitat à une gestion ou une restauration anthropogène
	Dynamique globale	Rareté	Tendance sténoèce (valence limitée) ou euryèce (valence étendue)	Menaces principales	Niveau de risque	
1041-Cordulie à corps fin	inconnu	peu fréquente	valence peu importante	Changements des conditions hydrauliques : gestion des niveaux d'eau Activités humaines : pollution de l'eau Activités forestières : gestion forestière, déboisement Loisirs : sports nautiques	faible	modéré

ACTEURS			
Acteurs concernés	Influence des activités sur la préservation de l'habitat	Demande sociale pour la préservation	PRIORITE DE GESTION
1/Collectivités 2/Réserves naturelles 3/Professionnels du tourisme	1/ baisse rapide des niveaux d'eau des étangs, gestion de la qualité de l'eau 2 et 3/ maintien de la naturalité des ripisylves	faible	Enjeu de préservation : FORT

Espèces d'intérêt communautaire	ENJEU DE CONSERVATION	DREAL 2010	PRIORITE DE GESTION	ORDRE DE PRIORITE
		Priorité de gestion sur le domaine atlantique		
1041-Cordulie à corps fin	fort	Priorité 2	Enjeu de préservation : FORT	3

**Documents d'Objectifs
Natura 2000
des zones humides du Marensin
tome 2**
Rapport de présentation
Analyse et
définition des objectifs



La survie du *Vison d'Europe* est totalement liée à la préservation de ses habitats préférentiels tels que les boisements humides ou les végétations palustres

3.

Matrice écologique et facteurs croisés

Afin d'aider à mieux identifier des stratégies et des entités de gestion à partir des enjeux de conservation et des priorités déjà définies, il convient de :

- croiser les différents enjeux des sites entre eux,
 - définir le spectre écologique de chaque habitat et espèce par grands types de milieux,
 - comparer les facteurs d'influence sur chacun des habitats et espèces en les pondérant à chaque fois
- Matrice Natura 2000 - Chaque espèce d'intérêt communautaire est confrontée à chacun des habitats d'intérêt communautaire. Une codification couleur est utilisée pour préciser le rôle potentiel de chaque habitat :

Cotation Relation à l'habitat

- espèce absente ou subodorée absente de l'habitat
- observation anecdotique de l'espèce dans l'habitat
- espèce évoluant régulièrement dans l'habitat sans qu'il lui soit vital
- habitat très important pour la survie de l'espèce

Exemple :

	3150	3110	3260	3160	3130	3140	2190	7210	6430	4020	4030	7110	7140	7120	7150	6410	9190	2180	91 E0
Vison d'Europe																			
Loutre d'Europe																			
Grand Rhinolophe																			

- Matrice écologique - Les espèces et les habitats Natura 2000 sont ensuite rattachés aux principaux types de milieux naturels rencontrés dans le Marensin selon la typologie Corine Biotope (2eme rang). Ceci permet à la fois de trouver les convergences des traits écologiques de chacun des enjeux Natura 2000, et de préparer l'identification d'entités de gestion pertinentes.

La même codification couleur que précédemment est utilisée.



Les forêts caducifoliées sont des milieux essentiels à la survie du Grand Rhinolophe.

Exemple :

Grands milieux	Littoral	Milieux aquatiques		Landes et prairies			Forêts			Tourbières et marais			Terres agricoles et paysages artificiels				
Codes CORINE	16	22	24	31	37	38	41	42	44	51	53	54	82	83	84	85	86
	Dunes côtières et plages de sable	Eaux douces stagnantes	Eaux douces courantes	Landes	Prairies humides et mégaphorbiaies	Prairies mésophiles	Forêts caducifoliées	Forêts de conifères	Forêts riveraines et humides	Tourbières	Végétations de ceinture des bords des eaux	Bas-marais, sources	Cultures	Plantations d'arbres	Petits bois, haies	Parcs urbains, jardins	Villes et villages
Vison d'Europe																	
Loutre d'Europe																	
Grand Rhinolophe																	

- c. Facteurs croisés - En prenant compte des facteurs d'influence d'origine anthropique comme naturelle, un nouveau tableau synthétique propose une mise en regard des facteurs jouant sur la préservation de l'état de conservation des habitats et des espèces.

Une codification couleur est utilisée :

Cotation Facteurs d'influence

- pas de risque particulier : **non prise en compte**
- enjeu faible sur site : **prise en compte secondaire**
- enjeu modéré sur site : **prise en compte importante**
- enjeu fort sur site : **prise en compte obligatoire**

Les facteurs d'influence sont à considérer en double lecture : chacun des facteurs peut engendrer des effets positifs ou négatifs selon le degré de nuisances ou selon les itinéraires de gestion retenus. Les nuances se font donc à l'échelle des sites comme aux échelles cadastrales selon les pratiques des propriétaires et des ayants-droits. On peut voir certains facteurs uniquement comme une menace, et d'autres comme une menace ou un atout selon l'entité concernée.

Les facteurs d'influence orienteront les axes de travail à développer pour assurer la préservation ou la restauration d'un habitat ou d'une espèce.



Les ouvrages routiers qui ne permettent pas un passage en berge et obligent les espèces animales à passer sur les voies sont des facteurs d'influence négatifs pour la préservation des mammifères semi-aquatiques

Exemple :

	Activités agricoles et forestières											Activités de pêche, de chasse, de cueillette					Urbanisation			Transports			
Code FSD	100	102	110	120	141	160	164	165	166	167	171	200	220	230	241	243	401	410	423	501	502	507	530
Facteurs d'influences	mise en culture	fauche/coupe	épandage de pesticides	fertilisation	abandon de systèmes pastoraux	gestion forestière	éclaircissage	élimination des sous-étages	élimination des arbres morts	déboisement	stock feeding	aquaculture	pêche de loisirs	chasse	collecte	piégeage	zones urbanisées, habitat humain	zones industrielles ou commerciales	dépose de matériaux inertes	sentier, piste cyclable	route, autoroute	ponts et obstacles au franchissement	amélioration de l'accès au site
Vison d'Europe																							
Loutre d'Europe																							

Tous ces tableaux sont accessibles en annexe III à partir de fichiers tableur :

- 1 fichier pour 3 SIC et une ZPS, 3 feuilles pour la matrice Natura 2000, la matrice écologique et les facteurs croisés.

A l'occasion des documents d'objectifs, il s'agit de définir des objectifs généraux et des objectifs opérationnels sous couvert d'un objectif de développement durable à long terme qui définit une ligne de conduite.

Reprenant la définition du Code de l'Environnement (R414-11), "Les objectifs de développement durable du site permettent d'assurer la conservation et, s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et des espèces qui justifient la désignation du site, en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense qui s'y exercent ainsi que des particularités locales".

Objectif de développement durable =

Préserver ou restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire en tenant compte des particularités socio-économiques et culturelles du Marensin.

A partir de là, les groupes de travail se sont prononcés sur deux niveaux d'objectifs :

4.1

Objectifs généraux de conservation

En regard du croisement des divers enjeux de conservation et des priorités de gestion, il s'agit de définir des **problématiques communes et fédératrices** amenées à résumer les buts à atteindre sur les sites Natura 2000. La définition des objectifs doit aboutir à l'**identification des résultats attendus par la mise en œuvre des docobs**.

Pour les 3 sites "Directive Habitats" du Marensin, 7 objectifs généraux ont été retenus :

3 objectifs généraux principaux de conservation des habitats, non hiérarchisés entre eux,

- **Conserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire**
- **Conserver ou améliorer la qualité de l'eau**
- **Conserver ou restaurer les conditions hydrauliques et d'humidité nécessaires au maintien des habitats humides**

2 objectifs généraux principaux de conservation des espèces

- **Conserver ou restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire**
- **Conserver ou restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire**

2 objectifs généraux secondaires de conservation des habitats et des espèces

- **Améliorer les connaissances**
- **Informer et sensibiliser.**

Pour la Zone de Protection Spéciale du Courant d'Huchet, 4 objectifs généraux ont été retenus :

2 objectifs généraux de conservation, non hiérarchisés entre eux,

- **Conserver ou restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire**
- **Conserver ou restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire**

2 objectif général secondaire de conservation des habitats d'espèces et des espèces

- **Améliorer les connaissances**
- **Informier et sensibiliser.**

		ETL	ADM	MPM	ZPS
Objectifs principaux « habitats »	Conserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire	X	X	X	
	Conserver ou améliorer la qualité de l'eau	X	X	X	
	Conserver ou restaurer les conditions hydrauliques et d'humidité nécessaires au maintien des habitats humides	X	X	X	
Objectifs principaux « espèce »	Conserver ou restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	X	X	X	X
	Conserver ou restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire	X	X	X	X
Objectif secondaire	Améliorer les connaissance	X	X	X	X
	Informier et sensibiliser	X	X	X	X

4.2

Objectifs opérationnels et stratégie de gestion

Il s'agit de préciser chaque objectif général afin d'orienter et organiser le choix des actions. Les objectifs opérationnels traduisent les moyens d'atteindre les objectifs de conservation, en énonçant ce qu'il conviendrait de faire, en préalable à l'énoncé des préconisations techniques de gestion.

La définition des objectifs opérationnels est basée sur les facteurs d'influence et les menaces principales sur le site ainsi que sur le niveau de risque. Dans le cas des sites du Marensin, une liste commune d'objectifs a été réalisée mais la hiérarchisation de ceux-ci dépend du niveau de priorité propre à chaque site.

Niveau de priorité	Objectifs de conservation	Code Objectif	Objectifs opérationnels	Priorité ETL	Priorité ADM	Priorité MPM	Priorité ZPS
Objectifs principaux	Conserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire	O1	Conserver la nature du milieu	3	3	1	
		O2	Conserver la naturalité du milieu	2	2	1	
		O3	Lutter contre les espèces exogènes végétales	2	2	2	
		O4	Conserver le corridor feuillu	4	4	3	
		O5	Maintenir les milieux ouverts	3	3	3	
	Conserver ou améliorer la qualité de l'eau	O6	Identifier les causes d'accélération anthropiques de l'eutrophisation et les supprimer ou les réduire	2	2	2	-
		O7	Identifier les sources de pollutions ponctuelle et chronique	2	2	2	-
	Conserver ou restaurer les conditions hydrauliques et d'humidité nécessaires au maintien des habitats humides	O8	Conserver le fonctionnement hydraulique (ouvrage, réseaux de fossés en amont,...)	1	1	1	-
		O9	Conserver ou restaurer les niveaux d'eau et l'hydromorphie du sol	1	1	1	-
		O10	Limiter l'ensablement	2	2	2	-
	Conserver ou restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire	O11	Lutter contre les espèces exogènes animales	1	1	1	-
		O12	Limiter les risques de mortalité directe	2	2	2	1
	Conserver ou restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	O13	Restaurer les continuités écologiques	1	2	1	-
		O14	Conserver la mosaïque de milieux favorables	3	3	3	1
Objectifs secondaires	Améliorer les connaissances			4	4	4	3
	Informer et sensibiliser			4	4	4	2

Vis-à-vis des objectifs de conservation et des objectifs opérationnels, il convient de définir des entités pertinentes de gestion. Elles sont tout d'abord définies par habitats et espèces d'intérêt communautaire puis par grands **types de milieu** et par **unités géographiques**.

Ces stratégies de gestion font le lien entre la liste des objectifs et le catalogue d'actions proposés. Pour chaque stratégie de gestion, plusieurs actions sont proposées de différents types : contrats, charte, mise en cohérence, amélioration des connaissances, sécurisation foncière...

La liste des objectifs hiérarchisés et des stratégies de gestion par site est présentée dans :

- 1 fichier "Objectifs habitats", 3 feuilles pour 3 SIC
- 1 fichier "Objectifs espèces", 4 feuilles pour 3 SIC et 1 ZPS

Exemple pour les zones humides de Moliets, la Prade et Moïsans

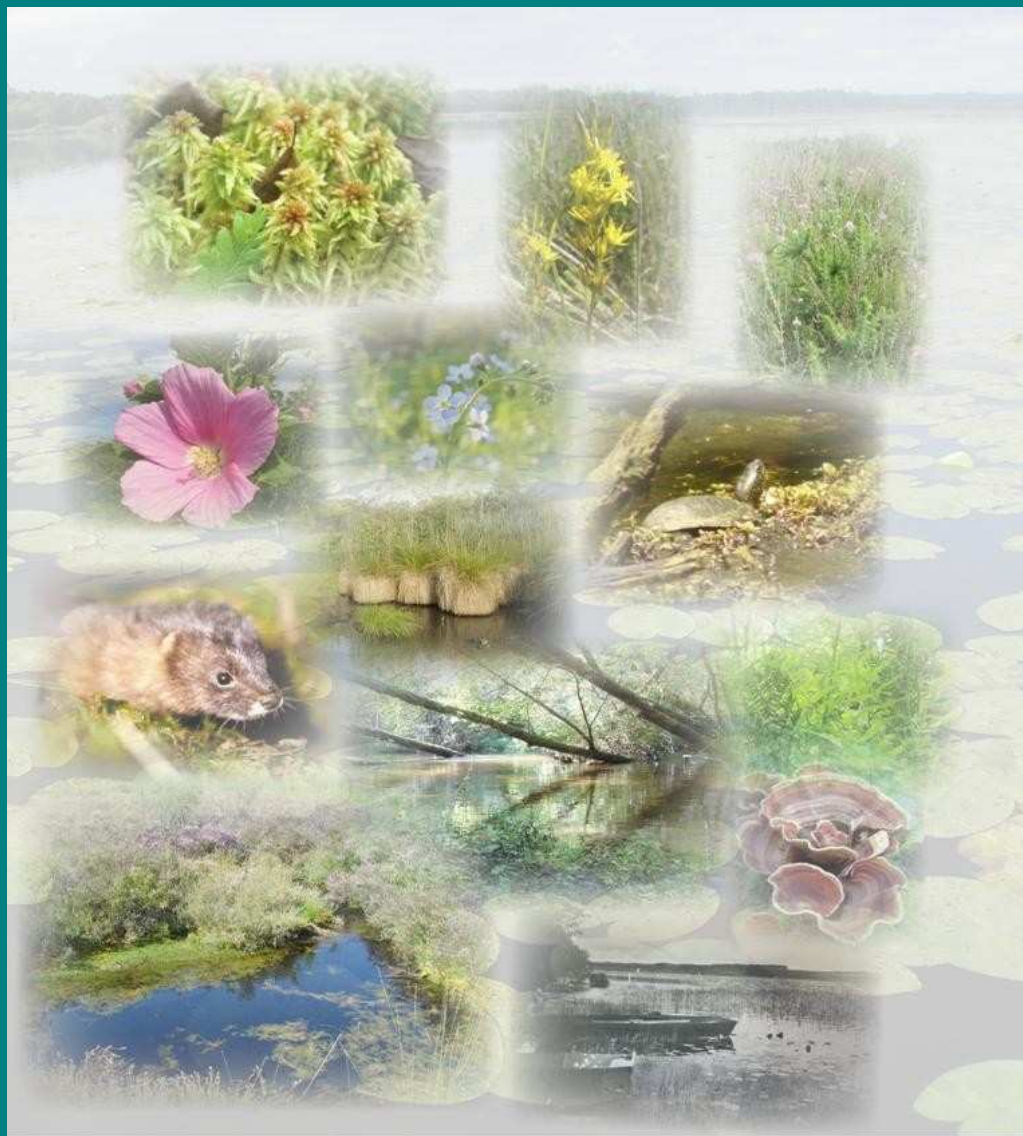
Objectifs généraux de conservation	Objectifs opérationnels	Priorité	Stratégie de gestion par habitat d'intérêt communautaire								
			2190	3150	2180	7210	6410	3260	3110	6430	91E0
			1	1	2	3	4	4	5	5	5
Conserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire	O1 - Conserver la nature du milieu	1	Ne pas boiser (charte)		Ne pas défricher - ne pas implanter de monoculture - privilégier la régénération naturelle (charte)	Ne pas boiser - Ne pas mettre en culture (charte)	Ne pas mettre en culture (charte)			Ne pas boiser - Ne pas mettre en culture (charte)	Ne pas défricher - ne pas implanter de monoculture - privilégier la régénération naturelle (charte)
	O2 - Conserver la naturalité du milieu	1	Entretien à faible fréquence - Entretenir à des dates non perturbantes (charte, CN2000)	Entretien les berges de façon raisonnée (charte)	Encadrer la cabanisation et la création d'accès (charte)	Encadrer la cabanisation et la création d'accès (charte)		Encadrer l'aménagement des berges pour les activités nautiques (charte)	Encadrer la cabanisation et la création d'accès (charte)	Entretien à faible fréquence - Entretenir à des dates non perturbantes (charte, CN2000)	Exploiter et entretenir aux périodes favorables (charte)
	O3 - Lutter contre les espèces exogènes végétales	2	Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)	Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)					Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)	Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)	Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)
	O4- Conserver le corridor feuillu	3			Limiter la taille des coupes - laisser vieillir (charte, CN2000)						Limiter la taille des coupes - laisser vieillir (charte, CN2000)
	O5 - Maintenir les milieux ouverts	3				Encourager l'entretien raisonné à dates favorables (charte, CN2000, MAE)	Encourager l'entretien raisonné à dates favorables (charte, CN2000, MAE)			Encourager l'entretien raisonné à dates favorables (charte, CN2000, MAE)	

Exemple pour la ZPS du courant d'huchet

Objectifs généraux de conservation	Objectifs opérationnels	Priorité	Strategie de gestion par			
			A022	A138	A029	
			1	1	2	
Conserver ou restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire	O12 - Limiter les risques de mortalité directe	1		Nettoyer manuellement les plages (CN2000)		
Conserver ou restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	O14 - Conserver la mosaïque de milieux favorables	1	Maintenir des niveaux d'eau adaptés, limiter l'ensablement (CN2000, charte)	Préserver les laisses de mer, mettre en défens (CN2000, charte)	Maintenir des niveaux d'eau adaptés (ch)	
Améliorer les connaissances		3	Mettre en place un programme de baguage et suivre l'habitat marais flottant			Mettre en place un suivi spécifique de l'espèce
Informier et sensibiliser		2	Sensibiliser les chasseurs sur les périodes et les modes d'entretien des tonnes de chasse	Sensibiliser les utilisateurs des plages	Sensibiliser les prestataires de loisirs aquatiques et les utilisateurs d'aéronefs	Sensibiliser les utilisateurs d'aéronefs et Mettre en place des dates de battues adaptées



Un catalogue d'actions et une charte par site répondant aux objectifs décrits ci-dessus sont présentés dans le tome 3.



DOCUMENTS D'OBJECTIFS DES ZONES HUMIDES DU MARENSIN

Tome 2
Analyse écologique

Site Natura 2000

FR 7200717
DES ZONES HUMIDES
DE L'ARRIERE DUNE DU MARENSIN

Association MARENSIN NATURE



Habitats d'intérêt communautaire	Superficie concernée / linéaire			Etat général de l'habitat sur le site				Statut de conservation à l'échelle du site			Evaluation globale		Etat de conservation sur le domaine atlantique français	Enjeu de conservation
	Perimetre officiel	Périmètre d'étude	Ratio approx. de la superficie de l'habitat dans le périmètre d'étude (1 771 ha)	Représentativité sur le site	Typicité	Dynamique	Facteurs d'évolution sur site	Degré de conservation de la structure	Perspectives	Possibilités de restauration	Etat de conservation sur le site	valeur du site		
2180 Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	à définir	304 ha	17,0%	excellente	bonne	stable	853 gestion des niveaux d'eau 850 modification du fonctionnement hydrographique 810 drainage 600 équipements sportifs et de loisirs 920 assèchement naturel 950 évolution biocénotique 160 gestion forestière	bien conservée	bonne	possible	bon	Excellente	inadéquat	Fort
2190 Dépressions humides intradunales	à définir	< 1 ha	<0,05%	non-significative	mal connue	régression lente	850 modification du fonctionnement hydrographique 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme 954 envahissement d'une espèce	moyenne ou partiellement dégradée	moyenne ou défavorable	difficile	défavorable	non significative	mauvais	Secondaire
3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletea uniflorae)	à définir	4 ha	0,2%	significative	inadéquate	régression rapide	701 pollution de l'eau 910 envasement 952 eutrophisation 954 envahissement d'une espèce 802 modification du profil des zones humides 853 gestion des niveaux d'eau 820 extraction de sédiments 720 piétinement, surfréquentation	moyenne ou partiellement dégradée	moyenne ou défavorable	possible	défavorable	bonne	mauvais	Fort
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	à définir	non significatif	non significatif	non-significative	mal connue	inconnue	701 pollution de l'eau 910 envasement 952 eutrophisation 954 envahissement d'une espèce 802 modification du profil des zones humides 853 gestion des niveaux d'eau 720 piétinement, surfréquentation 141 abandon de systèmes pastoraux	inconnu	inconnu	possible	inconnu	non significative	mauvais	Secondaire
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	à définir	650 ha	37,0%	excellente	mauvaise	régression lente	701 pollution de l'eau 101 modification des pratiques culturales 910 envasement 952 eutrophisation 110 épandage de pesticides 954 envahissement d'une espèce 802 modification du profil des zones humides 850 modification du fonctionnement hydrographique 853 gestion des niveaux d'eau 621 sports nautiques	moyenne ou partiellement dégradée	moyenne ou défavorable	difficile	défavorable	bonne	mauvais	Fort
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion	à définir	100 km	100,0%	excellente	bonne	inconnue	900 érosion 830 recalibrage 850 modification du fonctionnement hydrographique 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme 110 épandage de pesticides 100 mise en culture 120 fertilisation 130 irrigation 160 gestion forestière 164 éclaircissage 166 enlèvement des arbres morts ou dépérissants	moyenne ou partiellement dégradée	bonne	possible	bon	Excellente	inadéquat	Fort
4020* Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix	à définir	20 ha	1,1%	bonne	inadéquate	régression lente	810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique 840 mise en eau 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme 160 gestion forestière 102 fauche/coupe 141 abandon de systèmes pastoraux	moyenne ou partiellement dégradée	moyenne ou défavorable	possible	défavorable	Excellente	mauvais	Majeur
6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caeruleae)	à définir	1 ha micro-faciès	0,1%	bonne	mal connue	régression rapide	900 abandon de systèmes pastoraux 952 eutrophisation 802 modification du profil des zones humides 810 drainage 853 gestion des niveaux d'eau	inconnu	moyenne ou défavorable	possible	inconnu	significative	mauvais	Modéré
6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	à définir	36 ha	2,0%	excellente	bonne	stable	100 mise en culture 102 fauche/coupe 701 pollution de l'eau 120 fertilisation 160 gestion forestière 954 envahissement d'une espèce 950 évolution biocénotique 952 eutrophisation 890 autres changements des conditions hydrauliques induites par l'Homme	bien conservée	moyenne ou défavorable	possible	bon	significative	mauvais	Secondaire
7110* Tourbières hautes actives	à définir	9 ha	0,5%	excellente	mal connue	inconnue	810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique 853 gestion des niveaux d'eau 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme 160 gestion forestière 920 assèchement naturel 950 évolution biocénotique	moyenne ou partiellement dégradée	inconnu	possible	défavorable	Excellente	mauvais	Majeur

Espèces d'intérêt communautaire	Etat général de l'espèce sur le site				Etat de conservation des habitats de l'espèce	Evaluation globale		Etat de conservation sur le domaine atlantique français	ENJEU DE CONSERVATION
	Représentativité sur le site	Isolement	Dynamique	Facteurs d'évolution sur site	Conservation	Etat de Conservation	Valeur du site		
1041-Cordulie à corps fin	significative	Pop non isolée en marge de son aire de répartition	stable	130 irrigation 162 artificialisation des boisements 167 déboisement 620 sports et loisirs de nature 401 zones urbanisées, habitat humain 701 pollution de l'eau 110 épandages de pesticides	bien conservés	inadéquat	bonne	inadéquat	fort
1044-Agrion de Mercure	significative	Pop non isolée	inconnue	130 irrigation 161 plantation forestière 162 artificialisation des boisements 701 pollution de l'eau 843 gestion des niveaux d'eau	bien conservés	inadéquat	bonne	mauvais	fort
1071-Fadet des Laïches	bonne	Pop non isolée en marge de son aire de répartition	inconnue	401 zones urbanisées, habitat humain 701 pollution de l'eau 920 assèchement 800 comblement et assèchement 810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique	bien conservés	inconnu	bonne	mauvais	fort
1083-Lucane cerf-volant	non-significative	Pop non isolée	inconnue	166 élimination des arbres morts ou déperissants	bien conservés	inconnu	inconnu	favorable	connaissance
1095-Lamproie Marine	non-significative	Pop non isolée	inconnue	701 pollution de l'eau 900 érosion 810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique 890 autres changements de conditions hydrologiques induits par l'homme	moyenne ou partiellement dégradés	Mauvais	non-significative	mauvais	secondaire
1096-Lamproie de Planer	excellente	Pop non isolée	stable	701 pollution de l'eau 900 érosion 810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique	bien conservés	favorable	bonne	inconnu	modéré
1220-Cistude d'Europe	bonne	Pop non isolée	inconnue	954 envahissement d'une espèce 220 pêche de loisirs 244 prélèvements 620 sports de loisirs et de nature 502 route, autoroute 401 zones urbanisées, habitat humain 701 pollution de l'eau 800 comblement et assèchement 810 drainage 920 assèchement 850 modification du fonctionnement hydrographique 853 gestion des niveaux d'eau 870 endiguages, remblais, plages 110 pesticides	bien conservés	inconnu	bonne	mauvais	fort
1355-Loutre d'Europe	significative	Pop non isolée	inconnue	200 pêche de loisir 243 piégeage, empoisonnement, braconnage 502 route, autoroute 401 zones urbanisées, habitat humain 701 pollution de l'eau 920 assèchement 954 envahissement d'une espèce 830 recalibrage 853 gestion des niveaux d'eau 621 sports nautiques	bien conservés	Mauvais	bonne	favorable	fort
1356-Vison d'Europe	bonne	Pop non isolée en marge de son aire de répartition	régression rapide	954 envahissement d'une espèce 963 apport de maladie 990 autres processus naturels 243 piégeage, empoisonnement, braconnage 502 route, autoroute 401 zones urbanisées, habitat humain 701 pollution de l'eau 810 drainage 920 assèchement 850 modification du fonctionnement hydrographique 870 endiguages, remblais, plages	bien conservés	Mauvais	excellente	mauvais	majeur

Habitats d'intérêt communautaire	Etat de conservation sur le domaine atlantique français	Enjeu de conservation	SENSIBILITE		INTERET ECOLOGIQUE	RISQUES		Lien de l'habitat à une gestion ou une restauration anthropogène	ACTEURS			PRIORITE DE GESTION
			Dynamique globale	Rareté		Menaces principales	Niveau de risque		Acteurs concernés	Influence des activités sur la préservation de l'habitat	Demande sociale pour la préservation	
2180 Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	inadéquat	Fort	stabilité	fréquente	majeur	Changements des conditions hydrauliques : modification de l'hydromorphie des sols, gestion des niveaux d'eau des étangs Processus naturels : évolution climatique et biocénotique Activités de chasse et de pêche : cabanisation ?	modéré	faible	1/Communes 2/Administration 3/Réserves Naturelles 4/Usagers traditionnels 5/Riverains et particuliers	1/ Maîtrise foncière et planification territoriale (PLU). Appropriation par l'entrée paysagère. 2/ Instruction de dossiers au titre du Code de l'Urbanisme (Loi littoral et Sites Classés) 3/ Conservation par plans de gestion (non-intervention) et règlements 4/ Défrichement et remblais localisés 5/ Demande d'accessibilité	Forte	Enjeu de préservation FORT
2190 Dépressions humides intradunales	mauvais	Secondaire	déclin avéré	très réduite ou ancienne	fort	Urbanisation : urbanisation, zones urbanisées Loisirs : golf, activités de loisirs Changements des conditions hydrauliques : recalibrage, mise en eau, modification du fonctionnement hydrographique et des courants marins Processus naturels : envahissement par une espèce, évolution biocénotique naturelle	fort	fort	1/Collectivités	Gestion des seuils et du profil hydrographique Lutte contre le Baccharis	faible (au sens écologique)	Enjeu de restauration FAIBLE
3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletea uniflorae</i>)	mauvais	Fort	déclin avéré	très réduite ou ancienne	majeur	Activités humaines : pollution de l'eau et eutrophisation, piétinement, gestion des niveaux d'eau Loisirs : sports nautiques Processus naturels : envasement, envahissement par des espèces exogènes, rythme d'assèchement et de submersion, érosion régressive	très fort	fort	1/Communes 2/Professionnels du tourisme 3/Usagers traditionnels	1/gestion des étangs : qualité des eaux et dynamique sédimentaire 2 et 3/encadrement des zones à risque de piétinement et de canotage	faible	Enjeu de restauration TRES FORT
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	mauvais	Secondaire	inconnu	très réduite ou ancienne	modéré	Changements des conditions hydrauliques : gestion des niveaux d'eau, modification du profil des zones humides, plages artificielles Activités humaines : pollution de l'eau, piétinement Processus naturels : assèchement, submersion, accumulation de matières organiques, eutrophisation, envahissement par des espèces exogènes, évolution biocénotique	fort	fort	1/Communes 2/Réserves Naturelles 3/Usagers traditionnels	1/gestion des étangs : qualité des eaux et dynamique sédimentaire 2 et 3/gestion ciblée des berges et des abords de tonne de chasse	faible	Enjeu de restauration FAIBLE
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l'<i>Hydrocharition</i>	mauvais	Fort	déclin avéré	fréquente	majeur	Processus naturels : envahissement par des espèces exogènes, envasement, eutrophisation, évolution biocénotique, accumulation de matières organiques Activités humaines : hypereutrophisation, pollution de l'eau Loisirs : sports nautiques Changements des conditions hydrauliques : modification du fonctionnement hydrographique (barrage aval), gestion des niveaux d'eau	très fort	fort	1/Communes et autres collectivités	gestion des étangs : qualité des eaux et végétation invasive, lutte contre le comblement	très forte	Enjeu de restauration TRES FORT
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>	inadéquat	Fort	déclin pressenti	fréquente	fort	Processus naturels : érosion régressive Changements des conditions hydrauliques : modification du fonctionnement hydrographique, drainage (périphérique), comblement par le sable, non continuité écologique Activités humaines : pollution de l'eau, élimination des arbres morts et des embacles, pesticides (agricoles et urbains)	fort	modéré	1/Riverains 2/ Administration 3/Forestiers 4/Agriculteurs	1/ gestion non coordonnée en l'absence d'entités collectives sur le bassin versant 2/ Mise en oeuvre de la Loi sur l'Eau 3/ gestion forestière permettant de préserver l'oligotrophie des têtes de bassins; gestion des résiduels de façon à éviter l'encombrement des têtes de bassins	très forte	Enjeu de restauration FORT
4020* Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	mauvais	Majeur	déclin pressenti	peu fréquente	fort	Processus naturels : évolution biocénotique, évolution climatique, assèchement, envahissement par la Molinie Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du fonctionnement hydrographique, mise en eau Activités agricoles et forestières : abandon de systèmes pastoraux, abandon de fauche, plantation et gestion forestière	fort	très fort	1/Forestiers 2/Collectivités	1/ Assainissement forestier pouvant accentuer le ressuyage des horizons supérieurs et compromettre l'activité turfigène de surface. Gestion de plantations de Pin maritime sur les stations les moins tourbeuses 2/Préemption et maîtrise foncière et gestion conservatoire selon les intérêts écologique et paysager	faible	Enjeu de restauration TRES FORT

Espèces d'intérêt communautaire	RISQUES		Lien de l'habitat à une gestion ou une restauration anthropogène	ACTEURS			PRIORITE DE GESTION
	Menaces principales	Niveau de risque		Acteurs concernés	Influence des activités sur la préservation de l'habitat	Demande sociale pour la préservation	
1041-Cordulie à corps fin	Changements des conditions hydrauliques : gestion des niveaux d'eau Activités humaines : pollution de l'eau Activités forestières : gestion forestière, déboisement Loisirs : sports nautiques	faible	modéré	1/Collectivités 2/Réserves naturelles 3/Professionnels du tourisme	1/ baisse rapide des niveaux d'eau des étangs, gestion de la qualité de l'eau 2 et 3/ maintien de la naturalité des ripisylves	faible	Enjeu de préservation : FORT
1044-Agrion de Mercure	Processus naturels : evolution biocénotique Changements des conditions hydrauliques : gestion de la végétation aquatique, modification des structures hydrauliques, gestion des niveaux d'eau Activités humaines : pollution de l'eau Activités forestières : gestion forestière, plantation forestière	modéré	fort	1/Forestiers 2/Agriculteurs	1 et 2/ maintien des milieux ouverts rivulaires des ruisseaux et gestion de la qualité d'eau	faible	Enjeu de préservation : FORT
1071-Fadet des Laïches	Changements des conditions hydrauliques : drainage, assèchement, modification des structures hydrauliques, Activités forestières : gestion forestière, plantation forestière Processus naturels : evolution biocénotique	modéré	modéré	1/Forestiers 2/Collectivités	1 et 2/ maintien des moliniaies en unités étendues ou en micro-stations, notamment par une hydromorphie adéquate des sols	faible	Enjeu de préservation : FORT
1083-Lucane cerf-volant	Activités forestières : gestion forestière, élimination des arbres morts ou déperissants	modéré	faible	1/Forestiers 2/Collectivités	maintien d'îlots de sénescence dans les chênaies; maintien d'arbres morts et d vieilles souches	faible	Enjeu de connaissance : MODERE
1095-Lamproie Marine	Changements des conditions hydrauliques : comblement du lit mineur, effets indirects du drainage et de l'assainissement, ouvrages hydrauliques infranchissables	fort	fort	1/ Propriétaires riverains 2/Collectivités 3/Agriculteurs 4/Forestiers	1 et 2/ mise aux normes sur la transparence des ouvrages 2 à 4/ gestion collective du comblement et de l'érosion régressive des cours d'eau	modéré	Enjeu de restauration : SECONDAIRE
1096-Lamproie de Planer	Changements des conditions hydrauliques : comblement du lit mineur, effets indirects du drainage et de l'assainissement, ouvrages hydrauliques infranchissables	modéré	modéré	1/ Propriétaires riverains 2/Collectivités 3/Agriculteurs 4/Forestiers	1 et 2/ mise aux normes sur la transparence des ouvrages 2 à 4/ gestion collective du comblement et de l'érosion régressive des cours d'eau	modéré	Enjeu de préservation : MODERE
1220-Cistude d'Europe	Changements des conditions hydrauliques : modification du fonctionnement hydraulique, extraction de sédiments, gestion de la végétation aquatique, gestion des niveaux d'eau, endigages-plages artificielles Processus naturels : évolution biocénotique, absence de fauche-coupe des sites de ponte, envahissement par une espèce exogène Activités humaines : pollution de l'eau, infrastructures de transport	modéré	modéré	1/ Propriétaires riverains 2/Collectivités 3/Réserves naturelles	1 à 3/ gestion conservatoire des sites de ponte 1 à 3/ maintien de la naturalité des milieux aquatiques et forestiers	forte	Enjeu de préservation : TRES FORT
1355-Loutre d'Europe	Activités humaines : infrastructures de transport, surfréquentation, pollution de l'eau, urbanisation, usage de pièges-tuants Processus naturels : disponibilité en ressources alimentaires, envahissement du milieu de vie par des espèces végétales exogènes, envahissement par les écrevisses exogènes Activités forestières : gestion forestière, élimination des sous-étages Changements des conditions hydrauliques : modification du fonctionnement hydraulique, extraction de sédiments, gestion de la végétation aquatique, gestion des niveaux d'eau	fort	modéré	1/ Collectivités 2/Propriétaires riverains 3/Forestiers 4/ Réserves naturelles	1/ Aménagements pour la transparence des ouvrages routiers, planification territoriale 1 et 2/ Maintien des ressources trophiques par gestion des hydrosystèmes 2 à 4/ Gestion des habitats riverains et des zones de quiétude	forte	Enjeu de préservation : TRES FORT
1356-Vison d'Europe	Activités humaines : infrastructures de transport, pollution de l'eau, urbanisation, usage de pièges-tuants Processus naturels : disponibilité en ressources alimentaires, compétition avec le Vison d'Amérique, parasitisme, consanguinité Changements des conditions hydrauliques : modification du fonctionnement hydraulique, gestion des niveaux d'eau, assainissement Activités forestières : gestion forestière, élimination des sous-étages	fort	modéré	1/ Collectivités 2/Propriétaires riverains 3/Forestiers 4/Réserves naturelles	1/ Aménagements pour la transparence des ouvrages routiers, planification territoriale 1 et 2/ Maintien des ressources trophiques par gestion des hydrosystèmes et des milieux marécageux 2 à 4/ Gestion des habitats riverains et des zones de quiétude	faible	Enjeu de restauration : TRES FORT

Habitats d'intérêt communautaire		DREAL 2010		
	Enjeu de conservation	Priorité de gestion sur le domaine atlantique	PRIORITE DE GESTION	ORDRE DE PRIORITE
4020* Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	Majeur	Priorité 1	Enjeu de restauration : TRES FORT	1
3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletea uniflorae</i>)	Fort	Priorité 2	Enjeu de restauration : TRES FORT	1
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	Fort	Priorité 2	Enjeu de restauration : TRES FORT	1
7110* Tourbières hautes actives	Majeur	Priorité 2	Enjeu de connaissance : TRES FORT	2
7140 Tourbières de transition et tremblantes	Majeur	non prioritaire	Enjeu de connaissance : TRES FORT	2
2180 Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	Fort	Priorité 2	Enjeu de préservation : FORT	3
7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Fort	Priorité 2	Enjeu de restauration : FORT	3
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>	Fort	non prioritaire	Enjeu de restauration : FORT	3
9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Modéré	Priorité 1	Enjeu de préservation : FORT	3
7150 Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Fort	Priorité 2	Enjeu de préservation : MODERE	4
7210* Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	Modéré	Priorité 1	Enjeu de préservation : MODERE	4
91E0* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Modéré	non prioritaire	Enjeu de préservation : MODERE	4
6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin	Secondaire	non prioritaire	Enjeu de préservation : MODERE	4
6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-caeruleae</i>)	Modéré	non prioritaire	Enjeu de connaissance : MODERE	5
2190 Dépressions humides intradunales	Secondaire	Priorité 2	Enjeu de restauration : FAIBLE	6
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Secondaire	Priorité 2	Enjeu de restauration : FAIBLE	6

Espèces d'intérêt communautaire	ENJEU DE CONSERVATION	DREAL 2010	PRIORITE DE GESTION	ORDRE DE PRIORITE
		Priorité de gestion sur le domaine atlantique		
1356-Vison d'Europe	majeur	priorité 2	Enjeu de restauration : TRES FORT	1
1220-Cistude d'Europe	fort	priorité 2	Enjeu de préservation : TRES FORT	2
1355-Loutre d'Europe	fort	non prioritaire	Enjeu de préservation : TRES FORT	2
1041-Cordulie à corps fin	fort	Priorité 2	Enjeu de préservation : FORT	3
1044-Agrion de Mercure	fort	Priorité 2	Enjeu de préservation : FORT	3
1071-Fadet des Laïches	fort	Priorité 2	Enjeu de préservation : FORT	3
1096-Lamproie de Planer	modéré	non prioritaire	Enjeu de préservation : MODERE	4
1083-Lucane cerf-volant	connaissance	non prioritaire	Enjeu de connaissance : MODERE	5
1095-Lamproie Marine	secondaire	non prioritaire	Enjeu de restauration : SECONDAIRE	6

Objectifs généraux de conservation	Objectifs opérationnels	Priorité	Stratégie de gestion par habitat d'intérêt communautaire								
			4020	3110	3150	7110	7140	2180	7120	3260	9190
			1	1	1	2	2	2	3	3	3
Conservier ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire	O1 - Conservier la nature du milieu	3	Ne pas boiser - Ne pas mettre en culture (charte)			Ne pas boiser - Ne pas mettre en culture (charte)		Ne pas défricher - ne pas implanter de monoculture - privilégier la régénération naturelle (charte)	Ne pas boiser - Ne pas mettre en culture (charte)		Ne pas défricher - ne pas implanter de monoculture - privilégier la régénération naturelle (charte)
	O2 - Conservier la naturalité du milieu	2		Encadrer la cabanisation et la création d'accès (charte)	Entretien des berges de façon raisonnée (charte)		Encadrer la cabanisation et la création d'accès (charte)	Encadrer la cabanisation et la création d'accès (charte)		Encadrer l'aménagement des berges pour les activités nautiques (charte)	
	O3 - Lutter contre les espèces exogènes végétales	2		Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)	Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)		Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)				
	O4- Conservier le corridor feuillu	4						Limitier la taille des coupes - laisser vieillir (charte, CN2000)			Limitier la taille des coupes - laisser vieillir (charte, CN2000)
	O5 - Maintenir les milieux ouverts	3	Encourager l'entretien raisonné à dates favorables (charte, CN2000, MAE)						Encourager l'entretien raisonné à dates favorables (charte, CN2000, MAE)		
Conservier ou améliorer la qualité de l'eau	O6 - Identifier les causes d'accélération anthropiques de l'eutrophisation et les supprimer ou les réduire	2		Lutter contre les causes anthropiques d'envasement (charte)	Lutter contre les causes anthropiques d'envasement (charte)					Lutter contre les causes anthropiques d'ensablement (charte)	
	O7 - Identifier les sources de pollutions ponctuelle et chronique	2		Améliorer la qualité de l'eau (charte)	Améliorer la qualité de l'eau (charte)					Améliorer la qualité de l'eau (charte)	
Conservier ou restaurer les conditions hydrauliques et d'humidité nécessaires au maintien des habitats humides	O8 - Conservier le fonctionnement hydraulique (ouvrage,réseaux de fossés en amont,...)	1	Limitier le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)	Limitier le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)	Limitier le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)			Limitier le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)		Limitier le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)	
	O9 - Conservier ou restaurer les niveaux d'eau et l'hydromorphie du sol	1	Maintenir l'hydromorphie - Ne pas mettre en eau (charte, CN2000)	Mettre en place une gestion concertée des profils de berge et des niveaux d'eau sur les réseaux hydrauliques (charte, convention, règlement d'eau)	Mettre en place une gestion des niveaux d'eau concertée sur les chaînes d'étangs et les réseaux hydrauliques (charte, convention, règlement d'eau)	Maintenir l'hydromorphie - Ne pas mettre en eau (charte, CN2000)	Mettre en place une gestion des niveaux d'eau concertée sur les chaînes d'étangs et les réseaux hydrauliques (charte, convention, règlement d'eau)	Ne pas tasser ou dénaturer le sol (charte)	Maintenir l'hydromorphie - Ne pas mettre en eau (charte, CN2000)		Maintenir l'hydromorphie du sol (charte)
	O10 - Limitier l'ensablement	2		Limitier l'entretien des cours d'eau au strict nécessaire (charte)	Limitier l'entretien des cours d'eau au strict nécessaire (charte)					Limitier l'entretien des cours d'eau au strict nécessaire (charte)	
Améliorer les connaissances		4	Réaliser des profils turfigènes	Suivre avec précision l'évolution de la qualité de l'eau	Etudier les herbiers aquatiques (développement, herbiers profonds..)	Réaliser des profils turfigènes	Réaliser des études botaniques plus précises	Identifier les différents sylvo-facies Inventorier les insectes saproxyliques	Réaliser des profils turfigènes	Identifier les zones de reproduction des lamproies	Identifier les différents sylvo-facies Inventorier les insectes saproxyliques
Informier et sensibiliser		4	Informier et sensibiliser les propriétaires et ayants droits	Sensibiliser les usagers (Chasseurs, pêcheurs et activités nautiques)	Informier et Sensibiliser les usagers (activités nautiques)	Informier et sensibiliser les propriétaires et ayants droits	Informier et Sensibiliser les usagers (Chasseurs et activités nautiques)	Informier et sensibiliser les propriétaires et ayants droits	Informier et sensibiliser les propriétaires et ayants droits	Informier et Sensibiliser les usagers (activités nautiques)	Informier et sensibiliser les propriétaires et ayants droits

Objectifs généraux de conservation	Objectifs opérationnels	Priorité	Stratégie de gestion par espèce d'intérêt communautaire								
			1356	1220	1355	1041	1044	1071	1096	1083	1095
			1	2	2	3	3	3	4	5	6
Conserver ou restaurer les populations d'espèces d'intérêt communautaire	O11 - Lutter contre les espèces exogènes animales	1	Eradiquer le vison d'Amérique sur le réseau hydrographique de l'étang de Léon (CN2000, PNR2Vison)	Lutter contre la tortue de Floride sur les sites identifiés (Charte, CN2000)							
	O12 - Limiter les risques de mortalité directe	2	Former les piégeurs (AcAc)								
Conserver ou restaurer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	O13 - Restaurer les continuités écologiques	1	Transmettre et défendre la hiérarchisation des ouvrages aux services départementaux (Anim)		Elaborer un plan pluriannuel de mise en transparence des ouvrages hydrauliques des cours d'eau non inclus dans la réglementation (Anim)	Gérer de façon concertée les niveaux d'eau sur les réseaux hydrauliques (Anim)			Elaborer un plan pluriannuel de mise en transparence des ouvrages hydrauliques des cours d'eau non inclus dans la réglementation (Anim)		Elaborer un plan pluriannuel de mise en transparence des ouvrages hydrauliques des cours d'eau non inclus dans la réglementation (Anim)
	O14 - Conserver la mosaïque de milieux favorables	3				Favoriser la mosaïque de milieux ouverts et fermés (Anim)	Favoriser la mosaïque de milieux ouverts et fermés (Anim)	Réaliser un maillage des habitats favorables par restauration des milieux (Charte, CN2000, MAE)		Conserver des îlots de bois senescent (Charte, CN2000)	
Améliorer les connaissances		4	Réaliser des campagnes de piégeage spécifique sur le bassin versant	Identifier les sites de pontes				Réaliser un inventaire	Réaliser une expérimentation d'apports de matériaux pour un support de ponte	Inventorier les insectes saproxyliques	Réaliser une expérimentation d'apports de matériaux pour un support de ponte
Informier et sensibiliser		4	Sensibiliser les piégeurs, les pisciculteurs et les agriculteurs	Sensibiliser du grand public	Sensibiliser les piégeurs, les pisciculteurs				Informier et sensibiliser les propriétaires de bâti rural	Informier et Sensibiliser les propriétaire et ayants droits (sylviculteurs)	

Objectifs généraux de conservation	Objectifs opérationnels	Priorité	Stratégie de gestion par habitat d'intérêt communautaire						
			7150	7210	91E0	6430	6410	2190	3130
			4	4	4	4	5	6	6
Conservier ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire	O1 - Conservier la nature du milieu	3	Ne pas boiser - Ne pas mettre en culture -Ne pas extraire de tourbe (charte)	Ne pas boiser - Ne pas mettre en culture (charte)	Ne pas défricher - ne pas implanter de monoculture privilégier la régénération naturelle (charte)	Ne pas boiser - Ne pas mettre en culture (charte)	Ne pas mettre en culture (charte)	Ne pas boiser -ne pas urbaniser (charte)	
	O2 - Conservier la naturalité du milieu	2		Encadrer la cabanisation et la création d'accès (charte)	Exploiter et entretenir aux périodes favorables (charte)	Entretien à faible fréquence - Entretien à des dates non perturbantes (charte, CN2000)		Entretien à faible fréquence - Entretien à des dates non perturbantes (charte, CN2000)	Ne pas créer de plages artificielles - Encadrer la cabanisation et la création d'accès (charte)
	O3 - Lutter contre les espèces exogènes végétales	2			Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)	Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)		Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes (charte, CN2000)	Contrôler et lutter contre le développement des espèces envahissantes
	O4- Conservier le corridor feuillu	4			Limiter la taille des coupes - laisser vieillir (charte, CN2000)				
	O5 - Maintenir les milieux ouverts	3		Encourager l'entretien raisonné à dates favorables (charte, CN2000, MAE)		Encourager l'entretien raisonné à dates favorables (charte, CN2000, MAE)	Encourager l'entretien raisonné à dates favorables (charte, CN2000, MAE)		
Conservier ou améliorer la qualité de l'eau	O6 - Identifier les causes d'accélération anthropiques de l'eutrophisation et les supprimer ou les réduire	2							
	O7 - Identifier les sources de pollutions ponctuelle et chronique	2	Améliorer la qualité de l'eau (charte)						
Conservier ou restaurer les conditions hydrauliques et d'humidité nécessaires au maintien des habitats humides	O8 - Conservier le fonctionnement hydraulique (ouvrage,réseaux de fossés en amont,...)	1	Limiter le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)	Limiter le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)	Limiter le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)	Limiter le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)	Limiter le drainage Ne pas modifier le régime hydrique (charte)	Ne pas modifier le fonctionnement hydrographique (charte)	
	O9 - Conservier ou restaurer les niveaux d'eau et l'hydromorphie du sol	1	Maintenir l'hydromorphie du sol (charte)	Maintenir l'hydromorphie du sol (charte)	Maintenir l'hydromorphie du sol (charte)	Maintenir l'hydromorphie du sol (charte)	Mettre en place une gestion des niveaux d'eau concertée sur les chaînes d'étangs et les réseaux hydrauliques (charte, convention, règlement d'eau)	Mettre en place une gestion des seuils et du profil hydrographique concertée sur les réseaux hydrauliques (charte, convention, règlement d'eau)	Mettre en place une gestion des seuils et du profil hydrographique concertée sur les réseaux hydrauliques (charte, convention, règlement d'eau)
	O10 - Limiter l'ensablement	2							
Améliorer les connaissances		4	Expérimentation pour restaurer les communautés à lycopode inondé	Inventorier l'entomofaune	Identifier les différents sylvo-facies	Etudier l'évolution suivant les modes de gestion	Etudier l'évolution suivant les modes de gestion	Identifier les différents sylvo-facies	Etudier le potentiel de restauration
Informier et sensibiliser		4	Informier et Sensibiliser les usagers (Chasseurs et activités nautiques)	Informier et Sensibiliser les usagers (Chasseurs et activités nautiques)	Informier et Sensibiliser les propriétaires et ayants droits (sylviculteurs)	Informier et Sensibiliser les usagers (Chasseurs et agriculteurs)	Informier et Sensibiliser les usagers (Chasseurs et agriculteurs)	Informier et sensibiliser les propriétaires et ayants droits	Informier et Sensibiliser les usagers (Chasseurs et activités nautiques)

6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-caeruleae</i>)	mauvais	Modéré	déclin pressenti	très réduite ou ancienne	fort	Activités agricoles et forestières : abandon de systèmes pastoraux, abandon de fauche, non-entretien des abords de tonne de chasse, mise en culture, plantation forestière Processus naturels : évolution biocénétique, assèchement, eutrophisation Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du profil des zones humides	fort	très fort	1/Collectivités 2/Usagers traditionnels 3/Agriculteurs	1/Gestion des rives d'étang 2/Gestion de la végétation aux abords des tonnes de chasse 3/Gestion par fauche en prairie permanente faute d'entretien par pâture, limitation des effets de drainage	modérée (à forte pour les chasseurs)	Enjeu de connaissance MODERE
6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	mauvais	Secondaire	stabilité	peu fréquente	fort	Processus naturels : assèchement, évolution biocénétique, envahissement par des espèces exogènes Activités agricoles et forestières : mise en culture, plantation forestière, fertilisation, fréquence de fauche Changements des conditions hydrauliques : gestion de la végétation aquatique et des rives à des fins de drainage, drainage	modéré	modéré	1/Collectivités 2/Agriculteurs 3/Usagers traditionnels	1/gestion de la végétation et de l'hydromorphie des sols sur les rives d'étangs et cours d'eau domaniaux, et des marais communaux 2/entretien de la végétation sur les réseaux hydrographiques et les fossés 3/gestion des abords de tonne de chasse	faible	Enjeu de conservation MODERE
7110* Tourbières hautes actives	mauvais	Majeur	inconnu	très réduite ou ancienne	majeur	Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du fonctionnement hydrographique, mise en eau Processus naturels : assèchement, évolution biocénétique, évolution climatique	modéré	modéré	1/Collectivités 2/Forestiers	1/Gestion des marais flottants en rives ouest des étangs 2/Limitation de l'effet d'assainissement, plantation et gestion forestière en périphérie des systèmes tourbeux de têtes de bassin	faible	Enjeu de connaissance TRES FORT
7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	mauvais	Fort	expansion	peu fréquente	modéré	Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du fonctionnement hydrographique, mise en eau Processus naturels : assèchement, évolution biocénétique, évolution climatique Activités agricoles et forestières : fauche/coupe, abandon de systèmes pastoraux, brûlage, gestion forestière	fort	modéré	1/Forestiers 2/Collectivités 2/Usagers traditionnels	1/ Limitation de l'effet d'assainissement, plantation et gestion forestière en périphérie des systèmes tourbeux 2 et 3/ entretien mécanisé des moliniaies	modérée	Enjeu de restauration FORT
7140 Tourbières de transition et tremblantes	mauvais	Majeur	inconnu	peu fréquente	fort	Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du fonctionnement hydrographique, gestion des niveaux d'eau Processus naturels : assèchement, évolution biocénétique, évolution climatique	fort	faible	1/Collectivités 2/Usagers traditionnels	1 et 2/ gestion des rives ouest d'étangs	faible	Enjeu de connaissance TRES FORT
7150 Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	mauvais	Fort	inconnu	très réduite ou ancienne	fort	Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du fonctionnement hydrographique, recalibrage Activités forestières : gestion forestière, extraction de tourbe Processus naturels : évolution biocénétique	faible	très fort	1/Forestiers 2/Collectivités 3/Usagers traditionnels	1/Entretien des réseaux hydrauliques d'assainissement 2 et 3/ intervention sur les marais tourbeux en rives des étangs	modéré	Enjeu de conservation MODERE
7210* Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	inadéquat	Modéré	inconnu	très réduite ou ancienne	fort	Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du fonctionnement hydrographique Processus naturels : évolution biocénétique, eutrophisation Activités forestières et agricoles : fauche/coupe, gestion forestière	fort	modéré	1/Collectivités 2/Usagers traditionnels 3/Forestiers	1 et 2/gestion de la végétation et de l'hydromorphie des sols sur les rives d'étangs et les zones tourbeuses des marais communaux 3/Limitation de l'effet d'assainissement sur les landes humides et les systèmes tourbeux	modéré	Enjeu de conservation MODERE
9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	inadéquat	Modéré	stabilité	peu fréquente	fort	Activités forestières et agricoles : gestion forestière, éclaircissage Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du fonctionnement hydrographique Processus naturels : évolution biocénétique, assèchement naturel	modéré	faible	1/Forestiers	1/intervention sylvicole non adaptée à la station et par parquet trop étendu	forte	Enjeu de conservation FORT
91E0* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	mauvais	Modéré	stabilité	peu fréquente	fort	Processus naturels : inondation, évolution biocénétique, assèchement naturel Activités forestières : gestion forestière, éclaircissage Changements des conditions hydrauliques : drainage, modification du fonctionnement hydrographique	modéré	modéré	1/Collectivités 2/Forestiers	1/inondation réduite par non débordement des cours d'eau ou des étangs 2/intervention sylvicole sur sol peu portant entraînant une minéralisation du sol voire une rudéralisation des sous-étages	faible	Enjeu de conservation MODERE

7120 Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	à définir	19 ha	1,1%	bonne	bonne	progression lente	810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique 853 gestion des niveaux d'eau 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme 160 gestion forestière 102 fauche/coupe 141 abandon de systèmes pastoraux 920 assèchement naturel	bien conservée	bonne	possible	bon	Excellente	mauvais	Fort
7140 Tourbières de transition et tremblantes	à définir	> 10 ha	>0,05%	excellente	mal connue	inconnue	810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique 853 gestion des niveaux d'eau 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme 160 gestion forestière 141 abandon de systèmes pastoraux 920 assèchement naturel	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	Excellente	mauvais	Majeur
7150 Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	à définir	1 ha micro-faciès	0,1%	bonne	bonne	inconnue	810 drainage 160 gestion forestière 830 recalibrage 312 extraction mécanique de la tourbe 141 abandon de systèmes pastoraux 950 évolution biocénotique	bien conservée	bonne	facile	bon	Excellente	mauvais	Fort
7210* Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	à définir	6 ha	0,3%	significative	bonne	inconnue	810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme 952 eutrophisation	bien conservée	moyenne ou défavorable	possible	bon	bonne	inadéquat	Modéré
9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	à définir	20 ha	1,1%	significative	bonne	stable	160 gestion forestière 164 éclaircissage 161 plantation forestière 810 drainage 890 autres changements hydrauliques induits par l'Homme 920 assèchement	bien conservée	bonne	possible	bon	bonne	inadéquat	Modéré
91E0* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	à définir	19 ha	1,1%	bonne	bonne	stable	941 inondation 810 drainage 850 modification du fonctionnement hydrographique 870 endigages, remblais 890 autres changements des conditions hydrauliques induits par l'Homme 160 gestion forestière 166 élimination des arbres morts ou dépérissants 164 éclaircissage 920 assèchement naturel	moyenne ou partiellement dégradée	bonne	possible	bon	bonne	mauvais	Modéré